

Pass Numérique : aide à la transformation numérique

RÉGION MARTINIQUE

Présentation du dispositif

Le Pass Numérique permet d'accompagner les entreprises traditionnelles dans un réel projet de transformation, amenant une valeur ajoutée à l'entreprise.

Il se décline en 3 volets :

- volet 1 : accompagnement "réseau numérique",
- volet 2 : prestation "pass numérique",
- volet 3 : formation de l'entrepreneur.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Il s'adresse aux entreprises de moins de 30 salariés, à l'exception de celles issues de la filière numérique.

— Dépenses concernées

Les dépenses éligibles sont celles liées à :

- l'accompagnement pour une présence efficace en ligne : mise en œuvre pratique d'une stratégie numérique par la création d'un site vitrine ou permettant la vente en ligne et/ou la mise en œuvre d'une stratégie de présence sur les réseaux sociaux, mise en place d'outils de suivi et d'évaluation des performances, etc... ,
- l'accompagnement au développement du numérique en interne : mise en œuvre pratique d'un système d'information, d'outils collaboratifs au sein de l'entreprise permettant d'améliorer ses performances, etc...

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La prestation "pass numérique" est prise en charge à hauteur de 50%, dans la limite de 5 000 € hors parcours (Volet 2 uniquement), et 10 000 € dans le cadre du parcours (obligation de cumul des volets 1, 2 et 3).

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Les dossiers sont à déposer par mail à : economie.numerique@collectivitedemartinique.mq ou par courrier.

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 30 salariés.
- Filière d'activité

Organisme

RÉGION MARTINIQUE

- Rue Gaston Deffere
Cluny CS 30137
97201 FORT-DE-FRANCE
Téléphone : 05 96 59 63 00
Télécopie : 05 96 72 68 10
E-mail : courrier@collectivitedemartinique.mq
Web : www.collectivitedemartinique.mq

Fichiers attachés

- [Formulaire-Pass-Transformation-Numérique](#) (13/11/2020 - 58.8 Ko)